

La dégradation de la conjoncture du transport routier de marchandises se poursuit en 2024

En 2024, le secteur du transport de marchandises connaît une baisse d'activité. Conjuguée à une hausse des charges, les entreprises font face à une baisse de rentabilité et le nombre de défaillance a atteint un niveau inédit depuis 10 ans. Pour les transports de voyageurs, la situation financière s'améliore, mais les opérateurs de transports publics collectif font toujours face à des difficultés de recrutement de conducteurs. Le secteur aérien enregistre une baisse du trafic par rapport à l'an dernier.

Davantage d'entreprises de transport de marchandises en situation financière fragile

Fin 2024, la région Centre-Val de Loire compte 2 080 entreprises inscrites aux registres des transporteurs routiers de marchandises et de voyageurs. Elles détiennent au total 25 680 titres de transport ► **figure 1**, soit potentiellement autant de véhicules exploités.

Le volume de titres de transport se stabilise, voire diminue légèrement (-1 % par rapport à 2023), après avoir fortement augmenté entre 2019 et 2021 pour le transport de marchandises. Le nombre d'entreprises inscrites est également plutôt stable (-0,6 %). Le transport a connu en 2024 d'importantes hausses de charges (coût des salaires, véhicules...). En ce qui concerne le transport de marchandises, le contexte global de baisse d'activités a freiné la revalorisation tarifaire, entraînant une baisse de rentabilité. La proportion d'entreprises de ce secteur en situation financière fragile augmente de deux points sur un an et le nombre de défaillances atteint en 2024 son niveau le plus haut depuis dix ans, phénomène également constaté au niveau national. La conjoncture est moins défavorable pour les entreprises de transport de voyageurs, avec une amélioration de la situation financière pour celles inscrites en transport public collectif. Les difficultés de recrutement de conducteurs persistent cependant, notamment en transport scolaire.

Le trafic aérien de passagers se maintient au niveau des années pré-COVID

En région Centre-Val de Loire, où l'aéroport de Tours Val de Loire assure la quasi-totalité des transports aériens de passagers, le trafic diminue légèrement par rapport à 2023 (-7,5 %), mais se maintient au niveau des années pré-COVID

► **figure 2**. Ainsi 198 000 passagers sont recensés dans les aéroports de la région,

quand ce nombre dépassait 204 000 en 2019 et avait chuté à 51 000 pour l'année 2020 marquée par l'épidémie de COVID et les nombreux confinements et limitations de déplacements. Au niveau national, le trafic est en légère hausse par rapport à 2023 (+3,9 %) et se rapproche du niveau de 2019 (-3,9 %). ●

Aurélie Dubois, Julien Olivier (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire)

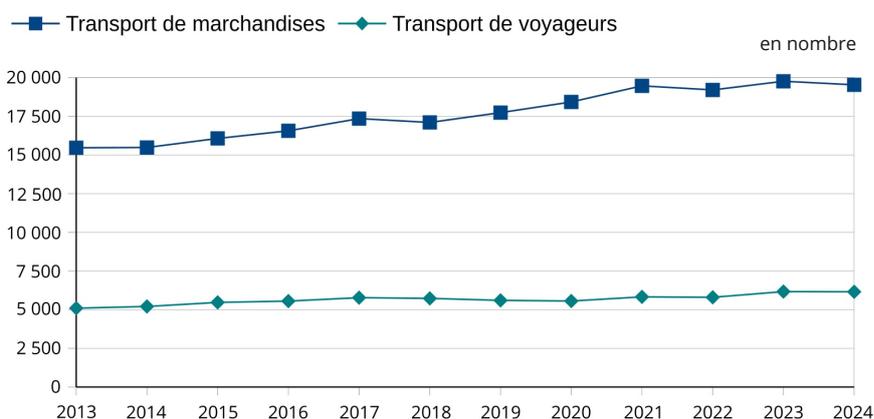
Encadré : Une baisse des immatriculations de véhicules

L'année 2024 est marquée par une légère baisse des immatriculations de véhicules neufs en région Centre-Val de Loire (-4,1 %), légèrement plus importante que celle constatée au niveau national (-2,3 %).

En Centre-Val de Loire, l'année 2024 est la 2^e année avec le moins d'immatriculations de ces dix dernières années. Le nombre d'immatriculations de véhicules particuliers baisse légèrement plus que celui de l'ensemble des véhicules (-5,1 % par rapport à 2023) ► **figure 3**.

La part des véhicules particuliers électriques continue à augmenter en 2024. Ils représentent 18,2 % des immatriculations en Centre-Val de Loire en 2023 (16,8 % au niveau national). En 2020, cette part n'était que de 7,0 % en Centre-Val de Loire (6,6 % au niveau national).

► 1. Évolution du nombre de titres de transport

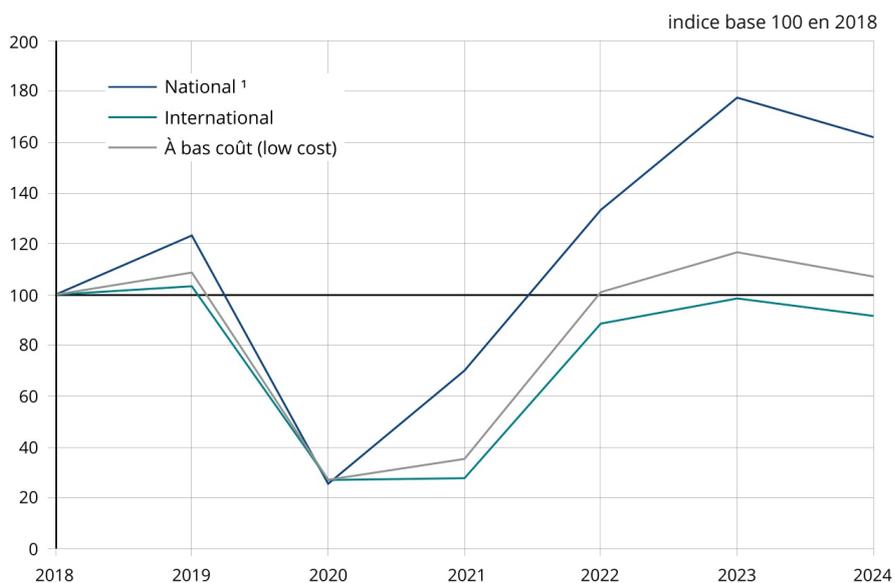


Note : Les entreprises de transport doivent détenir des titres de transport pour exercer (activité réglementée). Un titre valide doit se trouver à bord de chaque véhicule en circulation. Le nombre de titres est contingenté à la capacité financière des entreprises.

Champ : Centre-Val de Loire.

Sources : GRECO-Infocentre, DREAL Centre-Val de Loire, extraction au 02/01/2025 pour 2024.

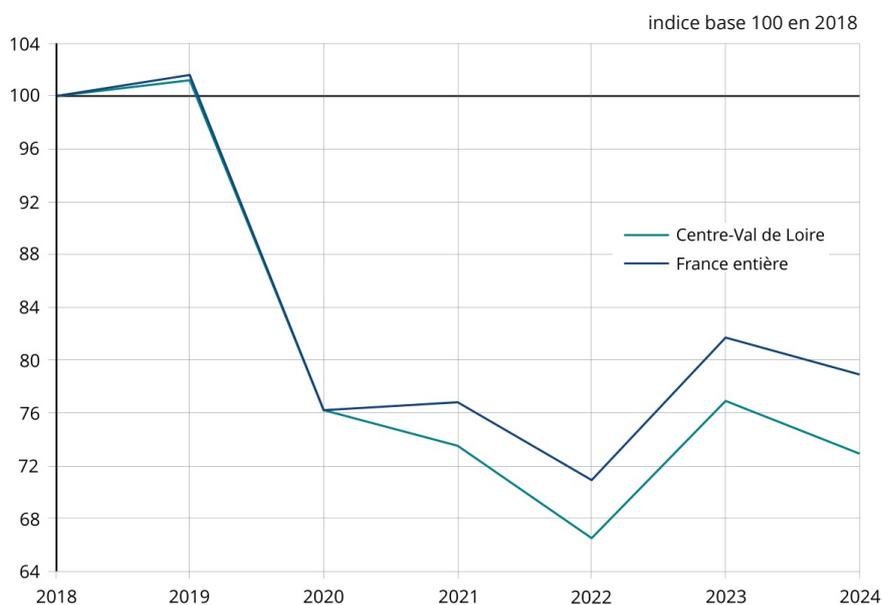
► 2. Évolution du nombre de passagers des aéroports - Centre-Val de Loire



¹ : La fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

Source : Union des aéroports français.

► 3. Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : Données brutes.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.

► Pour en savoir plus

- Commissariat général au développement durable (CGDD), Chiffres clés du transport : édition 2025, mars 2025.
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire.
- Observatoire régional des transports Centre-Val de Loire.
- Union des aéroports français.